

PLAN DE COURS

COURS : **Systèmes électriques d'aéronefs à courant alternatif**

PROGRAMME : 280.D0 Techniques d'avionique

DISCIPLINE : 280 Aéronautique

PONDÉRATION : Théorie : 3 Pratique : 2 Étude personnelle : 2

Professeur-s du cours	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Chevalier, Mathieu	A-192	4681	mathieu.chevalier@cegepmontpetit.ca
Daigle, Jean-François	A-192	4638	jean-francois.daigle@cegepmontpetit.ca
Desruisseaux, Benoit	A-187	4486	benoit.desruisseaux@cegepmontpetit.ca
Gagnon, Marie-Hélène	A-192	4131	marie-helene.gagnon@cegepmontpetit.ca
Gillard, Pierre	A-187	4552	pierre.gillard@cegepmontpetit.ca
Laurin, Nicholas	A-192	4665	nicholas.laurin@cegepmontpetit.ca
Lavallée, Éric	A-187	4132	eric.lavallee@cegepmontpetit.ca
Levasseur, Jacques	A-187	4399	jacques.levasseur@cegepmontpetit.ca
Morin, Frédéric	A-187	4397	fa.morin@cegepmontpetit.ca
Parenteau, Martin	A-192	4675	martin.parenteau@cegepmontpetit.ca
Richer, Jean-François	A-192	4130	jean-francois.richer@cegepmontpetit.ca
Thibaudeau, Fannie	A-192	4684	fannie.thibaudeau@cegepmontpetit.ca
Arfi Mohamed, Amine	A-187		mohamedamine.arfi@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					
Autre					

Coordonnateur-s du département	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Richer, Jean-François	A-192	4130	jean-francois.richer@cegepmontpetit.ca
Parenteau, Martin	A-192	4675	martin.parenteau@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Ce cours se situe à la deuxième session du programme. En s'inscrivant à ce cours, l'étudiant(e) est supposé(e) avoir réussi ses cours de la première session, notamment les cours « Systèmes électriques d'aéronefs à courant continu » (280-195-EM) et « Mathématique appliquée à l'aéronautique » (201-115-EM). L'étudiant(e) qui ne remplit pas ces conditions, peut quand même suivre le cours mais le département d'avionique considère qu'il (elle) pourrait éprouver plus de difficultés pour le réussir.

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure :

- d'analyser des circuits et des ensembles électriques, des circuits de génération et du contrôle de la distribution d'aéronefs monomoteurs et bimoteurs. Il pourra aussi analyser différents systèmes électriques que l'on retrouve en aérotechnique;
- d'appliquer des méthodes et des procédures permettant de résoudre des problèmes simples rencontrés couramment en électricité d'aéronefs.

Ce plan de cours doit être conservé par l'étudiant tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration.

Transports Canada : Ce plan de cours respecte les exigences de Transports Canada mentionnées dans le Manuel de contrôle de la formation (MCF). Le Département applique la norme de Transports Canada qui fixe à 5 % les absences tolérées aux cours (théorie et laboratoire). Le département compile les absences des étudiant(e)s inscrit(e)s aux programmes *Techniques de maintenance d'aéronefs* (280.C0) et *Techniques d'avionique* (280.D0) selon les exigences de Transports Canada. L'application de la politique de Transports Canada sur le contrôle des absences est disponible sur le site [Ma réussite à l'ÉNA](#) sous la rubrique « Privilèges accordés par Transports Canada ».

COMPÉTENCE DU PORTRAIT DU DIPLÔMÉ

Maîtriser les fondements de l'avionique.

OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S) (CODE ET ÉNONCÉ)

**026L Dépanner des circuits à courant alternatif sur un aéronef.
(durée de la formation : 90 périodes de cours)**

Distribution de la compétence 026L dans le programme :

► 2 ^e session	280-275-EM : Systèmes électriques d'aéronefs à courant alternatif :	75 périodes sur 90
4 ^e session	280-425-EM : Systèmes de distribution électriques d'aéronefs :	15 périodes sur 90
Total :		90 périodes

OBJECTIF TERMINAL DE COURS

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'analyser le fonctionnement des circuits à courant alternatif sur les aéronefs

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Partie théorique :

Le cours théorique sera donné de façon magistrale et, lorsque cela est possible et utile, avec l'appui de matériel multimédia.

Partie pratique :

L'acquisition des connaissances sera facilitée par une série d'expériences réparties en 15 séances de laboratoire.

PLANIFICATION DU COURS

026L Dépanner des circuits en courant alternatif sur un aéronef.

Élément de l'objectif ministériel	Objectifs d'apprentissage	Référence Transports Canada
1. Vérifier des circuits alimentés par des sources de tension alternative.	<ol style="list-style-type: none">1. Identifier une forme d'onde sinusoïdale et mesurer ses caractéristiques.2. Calculer, par l'application des lois d'Ohm et de Kirchhoff, les paramètres d'un circuit résistif alimenté par une source alternative.3. Définir les caractéristiques des composants passifs : bobines, condensateurs, alimentés en courant alternatif.4. Analyser des circuits formés de résistances, de condensateurs et de bobines et alimentés en courant alternatif.5. Vérifier un circuit défectueux à l'aide d'un multimètre.	<u>Partie V, Manuel de navigabilité Chapitre 566 :</u> 566.16 a (iv), c Appendice C - Partie 3 : 1 (2 à 5) 23 (4, 9) 24 (1, 2, 5 à 8) 31 (17, 26, 28)
2. Effectuer la vérification en courant alternatif de composants passifs.	<ol style="list-style-type: none">1. Vérifier en courant alternatif différents composants passifs dans le but de connaître leur état.	
5. Effectuer le bilan de charge d'un aéronef.	<ol style="list-style-type: none">1. Identifier les informations pertinentes à l'analyse de charge électrique AC pour les aéronefs à génération primaire DC.2. Identifier les informations pertinentes à l'analyse de charge électrique AC pour les aéronefs à génération primaire AC.3. Lors de la planification d'une nouvelle installation, établir un bilan de charge électrique AC pour un bimoteur.4. Identifier la réglementation concernant la nécessité de réaliser un nouveau bilan de charge électrique de façon obligatoire.	

Calendrier de la session

Partie théorique :

Périodes		Contenu		Travail personnel	Objectifs
Semaine 1	3 pér.	Introduction au courant alternatif	<ul style="list-style-type: none"> • Forme d'onde sinusoïdale • Sources de tension sinusoïdale • Valeurs des tensions et courants sinusoïdaux • Mesures angulaires de l'onde sinusoïdale • Formule de l'onde sinusoïdale • Déphasage • Tensions continues et alternatives superposées • Formes d'onde non sinusoïdales • L'oscilloscope 	Étude : <u>Fondements d'électronique</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ chap. 8 Devoir : <u>Fondements d'électronique</u> Problèmes de fin de chapitre	1.1
	3 pér.	Le transformateur	<ul style="list-style-type: none"> • Inductance mutuelle • Transformateur de base • Transformateurs survolteurs et dévolteurs • Charge de l'enroulement secondaire • Charge vue du primaire • Adaptation d'impédances • Caractéristiques du transformateur non idéal • Transformateurs à prise médiane • Transformateurs à enroulements multiples 	Étude : <u>Fondements d'électronique</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ chap. 14 Devoir : <u>Fondements d'électronique</u> Problèmes de fin de chapitre	1.2 et 1.3
Semaine 3	3 pér.	Caractéristiques des composants passifs alimentés en courant alternatif	<ul style="list-style-type: none"> • Résistances dans des circuits c.a. • Bobines dans des circuits c.a. • Condensateurs dans les circuits c.a. • La réactance • Puissance moyenne dans les circuits c.a. 	Étude : <u>Fondements d'électronique</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ chap. 9, sections 6 et 7 ▪ chap. 11, sections 6 et 7 Devoir : <u>Fondements d'électronique</u> Problèmes de fin de chapitre <ul style="list-style-type: none"> ▪ chap. 9, numéros 29 à 37 ▪ chap. 11, numéros 17 à 23 	1.2 et 1.3
Semaines 4 et 5	6 pér.	Circuits en courant alternatif	<ul style="list-style-type: none"> • Loi d'Ohm et lois de Kirchhoff dans les circuits en courant alternatif • Impédance et angle de phase des circuits série RC, RL et RLC • Analyse des circuits série RC, RL et RLC • Impédance et angle de phase des circuits parallèle RC, RL et RLC • Analyse des circuits parallèles RC, RL et RLC • Analyse des circuits série-parallèle RC, RL et RLC • Puissance dans les circuits RLC 	Étude : <u>Fondements d'électronique</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ chap. 10 (sans les filtres) ▪ chap. 12 (sans les filtres) ▪ chap. 13, sections 1, 2 et 5 Devoir : <u>Fondements d'électronique</u> Problèmes de fin de chapitre <ul style="list-style-type: none"> ▪ chap. 10, numéros 1 à 31 ▪ chap. 12, numéros 1 à 25 Devoir : <u>Fondements d'électronique</u> Problèmes de fin de chapitre chap. 13, numéros 1 à 5 et 15 à 17	1.4
				3 pér.	Examen 1 Cette évaluation portera sur les notions abordées au cours des semaines 1 à 5.

Semaines 7 à 10	6 pér.	Résonance	<p>Résonance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résonance série • Résonance parallèle 	<p>Étude : <u>Fondements d'électronique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ chap. 13, sections 3 et 6 <p>Devoir : <u>Fondements d'électronique</u> Problèmes de fin de chapitre chap. 13, numéros 7, 9 et 19</p>	1.4
	6 pér.	Filtres passifs et résonants	<p><u>Filtres passifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réponse fréquentielle d'un circuit passif • Analyse de filtres passifs passe-bas • Analyse de filtres passifs passe-haut • Analyse de filtres passifs passe-bande • Analyse de filtres passifs coupe-bande • Filtres d'alimentation 	<p>Étude : <u>Fondements d'électronique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ chap. 10, section 8 (les filtres) ▪ chap. 12, section 8 (les filtres) ▪ chap. 13, section 4 et 7 <p>Devoir : <u>Fondements d'électronique</u> Problèmes de fin de chapitre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ chap. 10, numéros 33 et 35 ▪ chap. 12, numéros 27 et 29 chap. 13, numéros 11, 13 et 21 à 25 	1.4
Semaine 11	3 pér.	<p>Examen 2</p> <p>Cette évaluation portera sur les notions abordées au cours des semaines 4 à 10.</p>			1.1 à 1.4
Semaine 12 à 14	3 pér.	<p>Sources d'alimentation, composants, équipements et bilan de charge AC d'aéronefs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sources d'alimentation AC d'aéronefs • Alternateur • Onduleur • Transfo-redresseur (TRU) • Bilan de charge 	Étude : <u>Révision des notes de cours</u>	1.1 à 1.4 5.1 à 5.4
	6 pér.	<p>Systèmes d'alimentation triphasés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Alternateur triphasé • Montage avec source en étoile ou en triangle • Charges raccordées en étoile ou en triangle • Puissance dans les systèmes triphasés • Transformateurs triphasés • Redresseurs triphasés 	Étude : <u>Révision des notes de cours</u>	1.1 et 1.2
Semaine 15	3 pér.	<p>Examen final</p> <p>Cette évaluation portera sur toutes les notions abordées au cours des semaines 1 à 14.</p>			1.1 à 1.4 2.1 5.1 à 5.4

Partie pratique :

Périodes		Contenu		Travail personnel	Objectifs
Semaines 1 à 3	6 pér. Labo 1 à 3	L'oscilloscope et le générateur de fonctions	<ul style="list-style-type: none"> Oscilloscope : <ul style="list-style-type: none"> Mesure de l'amplitude Mesure de la période Mesure du déphasage Générateur de fonctions 	Semaine 5 : <ul style="list-style-type: none"> Évaluation individuelle 	1.1
	Semaine 4	2 pér. Labo 4	Le transformateur	<ul style="list-style-type: none"> Transformateur de base Transformateurs à prise médiane Transformateurs en roulements multiples Sélection d'un transformateur 	Préparation individuelle : <ul style="list-style-type: none"> à présenter au début de l'activité (semaine 4) Rapport en équipe : <ul style="list-style-type: none"> à remettre à la fin de l'activité
Semaine 5	2 pér. Labo 5	Évaluation individuelle : Mesure des paramètres du courant alternative à l'aide de l'oscilloscope *			1.1
Semaines 6 et 7	4 pér. Labo 6 et 7	Les circuits série et parallèles en courant alternatif	<ul style="list-style-type: none"> Circuits RC, RL et RLC série et parallèles 	Préparation individuelle : <ul style="list-style-type: none"> à présenter au début de l'activité (semaines 6 et 7) Rapport en équipe : <ul style="list-style-type: none"> à remettre à la fin de chacune des activités 	1.4, 1.5 et 2.1
	4 pér. Labo 8 et 9	Les filtres RC et RL et les filtres résonnants Vérification sur plaquette électronique et sur un émetteur-récepteur radio	<ul style="list-style-type: none"> Filtre RC (passe-bas, passe-haut) Filtre RL (passe-bas, passe-haut) Filtres résonnants série (passe-bande, coupe-bande) Filtres résonnants parallèle (passe-bande, coupe-bande) 	Préparation individuelle : <ul style="list-style-type: none"> à présenter au début de l'activité (semaines 8 et 9) Rapport en équipe : <ul style="list-style-type: none"> à remettre à la fin de chacune des activités 	1.4, 1.5 et 2.1
Semaine 10	2 pér. Labo 10	Évaluation individuelle : Mesure des paramètres des filtres d'un émetteur-récepteur radio			1.4, 1.5 et 2.1
Semaines 11 et 12	4 pér. Labo 11 et 12	Identification et mesures sur les équipements et composants AC d'aéronefs	<ul style="list-style-type: none"> Alternateurs Onduleurs Transfo-redresseurs (TRU) 	Préparation individuelle : <ul style="list-style-type: none"> à présenter au début de l'activité (semaine 11) Rapport en équipe : <ul style="list-style-type: none"> à remettre à la semaine 12 	1.4, 1.5, 5.1 et 5.2
	Semaine 13	2 pér. Labo 13	Les systèmes d'alimentation triphasés Y-Y et Y- Δ	<ul style="list-style-type: none"> Source en étoile Charge raccordée en étoile et en triangle Puissance dans les systèmes Y-Y et Y-Δ 	Préparation individuelle : <ul style="list-style-type: none"> à présenter au début de l'activité (semaine 13) Rapport en équipe : <ul style="list-style-type: none"> à remettre à la fin de l'activité

Périodes		Contenu		Travail personnel	Objectifs
Semaine 14	2 pér. Labo 14	Bilan de charge AC d'un aéronef	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation de l'aéronef • Simulateur d'aéronef • Mesure des tensions sur des éléments d'un aéronef • Mesure des courants sur des éléments d'un aéronef 	Rapport individuel : <ul style="list-style-type: none"> ▪ à remettre à la fin de l'activité 	5.1 à 5.4
Semaine 15	2 pér. Labo 15	Évaluation individuelle : Mesure des paramètres AC d'aéronefs			1.1 à 1.4 5.1 à 5.4

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Partie théorique

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation et mode d'évaluation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (points)
Examen 1 ⁽¹⁾	Durée : 3 périodes Feuille aide-mémoire (format lettre, recto-verso, manuscrite)	1.1 à 1.4	Points attribués spécifiés pour chaque question, pour chaque examen.	Semaine 6	15%
Examen 2 ⁽¹⁾	Durée : 3 périodes Feuille aide-mémoire (format lettre, recto-verso, manuscrite)	5.1 à 5.4		Semaine 11	20%
Examen final ⁽¹⁾	Durée : 3 périodes Feuille aide-mémoire (format lettre, recto-verso, manuscrite)	1.1 à 1.4 2.1 5.1 à 5.4		Semaine 15	35%

Sous-total : 70%

Partie pratique ⁽²⁾

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation et mode d'évaluation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (points)
Laboratoire 5	Évaluation individuelle : Mesure des paramètres du courant alternative à l'aide de l'oscilloscope	1.1	Résultats et démarches des calculs et images d'oscilloscope sauvegardées.	Semaine 5 Rapport à remettre à la fin de l'activité	5%
Laboratoire 10	Évaluation individuelle : Mesure des paramètres des filtres d'un émetteur-récepteur radio	1.4, 1.5 et 2.1	Résultats, démarches de mesures et respect des consignes de sécurité	Semaine 10 Rapport à remettre à la fin de l'activité	10%
Laboratoire 15	Évaluation individuelle : Mesure des paramètres AC d'aéronefs	5.1 à 5.4	Résultats, démarches de mesures et respect des consignes de sécurité	Semaine 15 Rapport à remettre à la fin de l'activité	15%

Sous-total : 30%

TOTAL : 100%


- (1) Les examens sont des examens écrits dans lesquels les étudiants doivent résoudre des circuits à l'aide de développements mathématiques. Ces examens peuvent aussi comprendre des questions à choix multiple.
- (2) Pour qu'une note soit donnée à une activité de laboratoire, il faut que l'étudiant(e) ait participé aux activités et que le rapport soit remis sans quoi la note sera 0. Si un(e) étudiant(e) est absent(e) à une activité ou à une partie d'une activité, il (elle) recevra la note 0 pour le rapport correspondant à cette activité ou à la partie de l'activité pendant laquelle il (elle) était absent(e). Si le rapport n'est pas remis, la note sera 0 pour toute l'activité. Si une absence est due à une raison de force majeure, il (elle) ne sera pas pénalisé(e) pour cette activité ou cette partie de l'activité.


Activités parascolaires à caractère aéronautique.

Afin d'accroître leurs connaissances du milieu de l'aviation, le Département d'avionique conseille vivement aux étudiants de participer activement au développement ainsi qu'à prendre part à toute activité parascolaire à caractère aéronautique comme des visites (industries, opérateurs, aéroports, gestion du trafic aérien, bases militaires, musées, parcs thématiques, etc.), des conférences ou des événements organisés tant au sein de l'École nationale d'aérotechnique qu'à l'extérieur de celle-ci.

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Manuel et cahiers obligatoires :

 FLOYD, Thomas L. (2021). Fondements d'électronique, circuits, composants et applications, 9e édition. Repentigny, Canada : Les Éditions Reynald Goulet Inc., 1117 p.


 *Documents de laboratoire* (format électronique) - disponible sur le réseau intranet de l'école.

Équipements obligatoires :

- ✓ plaquette de montage et composantes
- ✓ coffret de rangement à compartiments multiples (au moins 20 compartiments) pour le rangement des pièces électroniques;
- ✓ une pince à dénuder les fils (calibre 20 à 30 AWG)
- ✓ une pince à long bec
- ✓ un tournevis plat 3 mm (0,125 po)

→ Vêtements et équipement de sécurité conformes au travail dans les hangars de l'école.

MÉDIAGRAPHIE

 *Analyse de circuits, 2^e édition* – Boylestad, Robert L. - ERPI, 1985.

CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours (PIEA, article 5.1m) est de 60 %.

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, les **pénalités départementales** sont : Pénalité de 10 % par jour de retard, la note «0» sera attribuée après 6 jours.

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

Les **pénalités départementales** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) sont : Le travail sera remis à l'étudiant afin qu'il réponde aux normes fixées. Une perte de 10 % par jour de retard sera effective, la note «0» sera attribuée après 6 jours.

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

5. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département.

Article 5.3.1 de la PIEA : « La maîtrise de la langue des étudiants est évaluée dans tous les cours où le français est la langue d'enseignement. » Au regard de l'importance d'une bonne maîtrise du français, nous vous invitons à consulter le site du Cégep Le français s'affiche (www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche).

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est : Jusqu'à 10% retranché sur la note finale.

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Sécurité au laboratoire et utilisation des locaux :

L'occupation des locaux de laboratoire et l'utilisation de leur équipement par les étudiants doivent se faire sous la supervision d'un professeur ou d'un technicien, sauf indication contraire.

Tout étudiant dont le comportement au laboratoire présente un risque pour les autres personnes présentes sera, après avertissement par le professeur, exclu du laboratoire jusqu'à révision du cas par le professeur et le coordonnateur du département d'avionique.

En cas de cours offert en visioconférence :

En participant à un cours donné à distance par le biais d'une plateforme de visioconférence, l'étudiant comprend et accepte que son image et sa voix puissent être captées dans le cadre de la prestation de cours. Cette captation sera uniquement visible en direct, par le professeur et les autres étudiants du groupe.

Pour des raisons pédagogiques, certaines captations pourraient être enregistrées. Le professeur devra informer clairement les étudiants, avant le début chaque enregistrement, que leur image et leur voix seront enregistrées. Si un étudiant s'oppose à ce que son image et/ou sa voix soient enregistrés, il pourra participer au cours en fermant sa caméra et son micro et communiquer par écrit selon les modalités précisées par le professeur. Autrement, l'étudiant qui utilise sa caméra ou son micro sera réputé avoir donné son consentement à l'enregistrement de sa voix et de son image. Les enregistrements de cours par visioconférence pourront être mis à la disposition uniquement des étudiants de tous les groupes du cours pour la durée de la session. Il est interdit de diffuser ces enregistrements de façon publique ou d'en faire une utilisation autre que pédagogique.

Aucun enregistrement d'un cours donné par visioconférence ne peut être fait par un étudiant sans obtenir l'accord du professeur au préalable. Les étudiants dont les renseignements (voix et images) sont recueillis peuvent exercer les recours pour les droits d'accès et de rectification prévus par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels auprès de la Secrétaire générale du Cégep.

AUTRES RÈGLES DÉPARTEMENTALES

Les étudiants sont invités à consulter le site web pour les règles particulières à ce cours :

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : <http://www.cegepmontpetit.ca/ena/a-propos-de-l-ecole/reglements-et-politiques>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées. Pour plus d'information, veuillez consulter <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mes-ressources/soutien-aux-apprentissages/centre-de-services-adaptes/>.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à "Service, CSA-ENA" ou par courriel à servicesadaptesena@cegepmontpetit.ca

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

ANNEXE

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>